

SÉANCE  
PUBLIQUE ET SOLENNELLE  
DU 19 JANVIER 2014



Grands Salons  
de l'Hôtel de Ville de Nancy



## PRIX DE DÉVOUEMENT



### Rapport sur le Prix Cadiot, de Partouneaux, Jeanne Roty et Président Joly par Monsieur Michel Vicq

*attribué à Madame Elisabeth Picaud*

La commission des prix de dévouement a décidé d'attribuer le prix Cadiot, de Partouneaux, Jeanne Roty et Président Joly à Madame Elisabeth Picaud.

La vie éparpille les destins. Très tôt, vous avez découvert cette vérité cachée sous la peau des apparences.

Lors d'un engagement spirituel majeur, vous avez senti la nécessité d'être attentive au service des personnes et en particulier de celles qui sont démunies ou souffrantes. Votre irréductible résolution ne pouvait que se traduire dans les actes.

Parchemins en poche - vous êtes infirmière diplômée d'Etat et diplômée interuniversitaire d'éthique hospitalière - et tout en élevant vos trois enfants, vous vous êtes investie sans compter dans l'action sanitaire et sociale publique avec un esprit de service du bien commun et du respect de la laïcité.

Déléguée de parents d'élèves, animatrice des mercredis de l'enfance, membre du comité d'éthique médicale, membre influente et agissante de l'ARS (accueil et réinsertion sociale) éminente association présidée par tant de soins et de disponibilité par M. Jean-Marie Schléret, adjoint au maire de Nancy, vous êtes aussi chargée de la formation pour la pastorale de l'action sanitaire. Telles ont été vos premières responsabilités. J'ajoute que vous avez été aumônier laïc à la maternité de Nancy pendant douze ans, et dans les mêmes fonctions pendant cinq ans dans les hôpitaux de la ville. Vous continuez d'ailleurs à accompagner les équipes en place et à intervenir dans leur formation.

Durant sept ans vous avez également assuré la présidence nationale de l'Action catholique indépendante.

Ce panégyrique ne serait pas complet si j'omettais de mentionner une de vos initiatives des plus remarquables : la création à Villers-lès-Nancy d'une maison de la Solidarité destinée à fournir, à des conditions privilégiées, des produits de première nécessité à ceux auxquels l'existence n'a pas réservé son meilleur sourire.

La charge de vos engagements ne vous a pas détournée de la vie publique. Au titre de la solidarité vous avez appartenu à deux municipalités successives à Villers-lès-Nancy.

C'est dire que votre compétence a été unanimement recherchée et appréciée. D'ailleurs, n'écriviez-vous pas il y a peu : "La dimension fraternelle est constitutive du pacte républicain. Il est toujours possible, dans le respect de chacun, d'agir ensemble. La dimension sociale transcende nos différences. C'est cela faire de la politique au sens noble du terme".

Vous fréquentez, Madame, un monde où l'on ressent la brûlure sans distinguer les flammes. Vous n'appartenez pas au cercle enchanté des bruyants qui affrontent rarement la réalité. Vous êtes dans votre tâche immense, au cœur du concret, du souffrant, du douloureux.

Pour vous le contraire du vrai, c'est l'oubli.

L'encens ne vous est pas nécessaire pour que le courage vous anime : ni distinctions, ni décorations ne sont venues sanctionner vos engagements.

Votre credo est simple : il n'y a pas de honte à tomber, mais il y en a une à ne pas aider l'autre à se relever.

Le destin vous a confié la voix de ceux qui n'en n'ont pas.

Chaque jour, les gens de bien se réjouissent de vos réalisations ; chaque jour aussi, le ciel vous applaudit.

L'Académie de Stanislas vous adresse ses compliments et s'honore de vous remettre l'un de ses prix de dévouement.

## Rapport sur le Prix du Professeur Louyot par Monsieur Michel Vicq

*attribué collectivement à Madame Nadège Cugnot  
et à Messieurs Serge Flécheux et Jean-Sébastien Remy*

Dans le miroir tendu à notre société, se reflète souvent le visage de l'indifférence. Pourtant, il arrive parfois d'y découvrir celui du courage rassurant.

Le 10 octobre 2013, à 6 heures du matin, des individus cagoulés entrent par effraction dans la maison de Madame Dubois, à Bar-le-Duc.

Les agresseurs veulent savoir où elle cache argent et bijoux. Mais en vain. Car la victime, ancien professeur d'éducation physique, et malgré son âge, a un caractère bien trempé. Elle résiste. Alors elle est malmenée, molestée, retournée sur son lit et sa tête recouverte d'un vêtement.

Puis, en chemise de nuit, les mains liées et les yeux bandés, elle est enfermée sans ménagement dans le coffre de sa propre voiture par les ravisseurs qui, avant de quitter les lieux, ouvrent les robinets de la maison pour l'inonder et tenter de masquer leur forfait. Ils roulent jusqu'au canal, et dans un abominable geste criminel, poussent dans l'eau le véhicule verrouillé et son infortunée passagère.

Madame Dubois, frémissante de froid et d'effroi, dégage ses mains entravées et dans un dernier signe d'espoir frappe à l'une des vitres du véhicule qui peu à peu prend l'eau. Dans quelques minutes, il n'en sera plus rien de la voiture et de celle qui s'accroche à la vie.

Le pire égrène les secondes. Le néant semble réel. C'est à cet instant que le miracle se produit. Madame Nadège Cugnot, employée à la maison de retraite de Ligny-en-Barrois, qui passe là en faisant un jogging, s'approche, découvre la scène et prend conscience du drame qui se noue. Affirmée d'expérience professionnelle, elle juge que son intervention personnelle sera vouée à l'échec. Elle se précipite alors dans l'entreprise Locarest dont les ateliers sont à proximité du lieu de l'évènement.

Deux employés, Messieurs Jean-Sébastien Remy et Serge Flécheux accourent. Après avoir jugé de la gravité de la situation, Monsieur Flécheux, avec un matériel léger et l'assistance technique et physique de Monsieur Remy, pénètre dans l'eau sans se dévêtir, brise la vitre arrière du véhicule et en extrait Madame Dubois. Le véhicule disparaît.

Sur la berge les sauveteurs secourent la victime et l'un d'eux, Monsieur Remy, se défait même d'une partie de ses vêtements pour la protéger du froid. Les

pompiers, alertés avec diligence par les deux courageux, arrivent et prennent le relais. Madame Dubois est sauvée.

Après un séjour à l'hôpital, elle vit chez une fidèle amie, tant le choc a été rude et son domicile dégradé.

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans les miracles, c'est qu'ils se produisent. En répondant d'une manière juste et prompte à l'appel des circonstances et en sauvant une vie désarmée et perdue, vous avez redonné à la fatalité le visage souriant de l'espérance.

Vos gestes simples et d'une efficacité sans artifice, ont démontré que parfois, dans l'amère lassitude de la société faite du ballet de jours sans relief, peuvent jaillir des traits humains qui servent les vraies valeurs, avec noblesse et humilité.

Madame, Messieurs, vous avez embelli la vie parce que vous vous êtes risqués contre ceux qui voulaient la rendre laide et triste.

Pendant quelques précieuses minutes, votre détermination, appuyée par votre conscience, vous a rendus solidairement audacieux, courageux et dignes. Mais aussi admirables.

L'Académie de Stanislas, séduite par tant d'élégance de cœur, a voulu vous honorer tous les trois, dès maintenant, et en présence de Madame Dubois qui pourra ainsi joindre publiquement sa reconnaissance et ses remerciements à ceux que notre Compagnie vous adresse ce soir, avec solennité.



## **Rapport sur le Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française par Madame Jeanne-Marie Demarolle**

*attribué à Madame Emmanuelle Rauch*

De tradition, c'est au nom de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française et sur proposition de sa présidente, Madame Françoise Pernot, que l'Académie de Stanislas décerne un prix de dévouement quelque peu particulier : il honore en effet une mère de famille qui a élevé au moins cinq enfants de façon exemplaire. A l'unanimité la commission a attribué le prix à Madame Emmanuelle Rauch, dont les mérites vont bien au-delà des conditions requises.

Dès son mariage Madame Rauch a délibérément choisi le métier de « mère au foyer », en renonçant à toute activité professionnelle. Avec le soutien constant de son mari, aide médico-psychologique à l'institution pour enfants handicapés de Maxéville, elle a offert à leurs sept enfants un foyer riche de spiritualité, ennobli par le partage et l'écoute, nourri de ces soi-disant petits « riens » qui, au quotidien, construisent le bonheur familial. Aujourd'hui ces sept enfants, trois filles et quatre garçons, vivent encore à Maxéville avec leurs parents, de Claire, déjà engagée dans la vie active, à Mathieu, en moyenne section de maternelle. Le sens du dévouement que leur a inculqué avec tant de disponibilité Madame Rauch n'est pas lettre morte pour eux puisque Claire, l'aînée de la fratrie, travaille dans le domaine des soins à la personne et que la seconde, Marie, est en première année de médecine. Tous ont grandi dans une ambiance harmonieuse, où rayonne l'amour. Aussi ont-ils pu s'épanouir dans leurs cursus scolaires et dans leur personnalité. Madame Rauch est légitimement fière de ses enfants et ceux-ci peuvent l'être de leur maman, et de son courage.

Mais Madame Rauch n'a pas limité son dévouement au cercle familial, si large soit-il. Elle est, en effet, pleinement investie dans l'Equipe d'animation de la paroisse Saint Jean Bosco à Maxéville, œuvrant dans la catéchèse, l'éveil à la foi, et la préparation des funérailles. Ayant pratiqué le chant choral, elle a mis son savoir au service de sa paroisse. Elle anime les chants chaque dimanche et dirige les répétitions. J'en reste là, Madame Rauch étant la modestie même.

Madame, vous êtes la discrétion efficace et non la vaine agitation, vous êtes l'abnégation et non l'ostentation. En 2012, la médaille d'argent de la Famille Française a honoré vos mérites. Aujourd'hui, l'Académie de Stanislas est heureuse de vous remettre ce prix de dévouement, en vous félicitant très chaleureusement.





## PRIX DE MÉDECINE



### Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Monsieur Paul Vert

*attribué au Réseau périnatal lorrain*

Le Réseau périnatal lorrain, lauréat du prix de médecine du Professeur Jean Hartmann est une association créée en 2001, financée par l'Etat (Agence Régionale de Santé) et par les maternités participantes, qui a pour objectif la prévention de la pathologie évitable en cours de grossesse par la prise en charge globale et continue de la femme enceinte, de son ou ses enfants, en amont (diagnostic prénatal) et en aval de la naissance. Cette prise en charge est multidisciplinaire et pluri-institutionnelle.

Le réseau dont le fonctionnement est, pour sa plus grande part, fondé sur le bénévolat a pris la suite de l'Association obstétrico-pédiatrique fondée en 1970 et de la campagne "Bien naître en Lorraine" de 1984 à 1994.

Il est présidé par le Docteur Alain Miton, gynécologue obstétricien (bénévole) et animé par le Docteur Marie-Hélène Binet, pédiatre. La structure de coordination est située à la Maternité Régionale Adolphe Pinard de Nancy.

Le réseau regroupe les 20 maternités de toute la Lorraine, d'une partie de la Haute-Marne et du Grand Duché du Luxembourg. Il regroupe environ 1 000 professionnels pour environ 26 000 naissances annuelles.

Les grands principes qui animent la structure sont : l'humanité, la qualité, la proximité et la sécurité des mères et des enfants. Un réseau complémentaire dit RAFAEL, assure le suivi d'enfants vulnérables et a, depuis 2008, intégré 2 300 bébés grâce à 77 médecins référents.

Le réseau organise des formations et émet des recommandations, en particulier par télé-médecine.

Les résultats escomptés sont de permettre des grossesses autrefois impossibles, d'accompagner la baisse du seuil de viabilité entre 5 et 6 mois de gestation, et d'accueillir les naissances à risque, en particulier prématurées. Une attention particulière est portée aux personnes en situation de précarité de type médical, social, et psychologique.



## Rapport sur le Prix du Doyen Jacques Parisot par Monsieur Pierre Labrude

*attribué à Madame Kénora Chau*

Le prix "Doyen Jacques Parisot" est destiné à récompenser des oeuvres, des institutions, des médecins ou des étudiants, dont les travaux prolongent, dans le domaine social, l'oeuvre médicale de ce célèbre médecin et professeur nancéien de renommée internationale.

La commission des prix de médecine de notre compagnie a décidé d'attribuer ce prix, cette année, à Madame le Docteur Kénora Chau pour sa thèse de doctorat en médecine "*Difficultés mentales et scolaires des collégiens dans une zone d'agglomération urbaine. Prévalence et facteurs de risque*" soutenue devant la Faculté de Nancy sous la présidence de M. le Professeur Kabuth le 12 juin 2012.

Ce travail inaugural est important à la fois par le thème choisi, par son ampleur, par son caractère pluridisciplinaire et les diverses équipes participantes, et par les publications auxquelles il a donné lieu.

Les collégiens, c'est-à-dire les adolescents inscrits dans les collèges et jusqu'à la classe de 3<sup>e</sup>, se trouvent dans une période cruciale de leur développement et nombre d'entre eux sont soumis à tout un ensemble de difficultés matérielles et mentales dont l'origine et l'importance ne sont pas clairement établies. Le travail de thèse de Madame Chau a consisté à rechercher les liens de causalité entre d'une part l'initiation à l'alcool, au tabac, à la drogue, d'autre part les syndromes dépressifs, les abus sexuels, les violences et les implications dans celles-ci, les tentatives d'autolyse et les redoublements scolaires, et enfin la situation familiale : profession(s) parentale(s), éducation, nationalité, divorce, séparation des parents et décès de l'un d'entre eux, revenu familial, soutien social.

Un questionnaire, avec tentative de reconstitution de la vie de ces adolescents depuis leur naissance, a été rempli par plus 1 500 collégiens de l'agglomération nancéienne, ce qui représente plus de 21 000 personnes-années. L'analyse des

documents réunis a été faite selon les modèles de Cox. Le travail est pluridisciplinaire et, outre la Faculté de médecine de l'Université de Lorraine et le service de pédopsychiatrie du Centre hospitalier universitaire, il réunit l'Université du Luxembourg, l'unité Inserm 669 de l'Université Paris-sud et l'Unité mixte de recherche S669 de l'Université Paris-Descartes.

De nombreuses corrélations ont été établies, dont il serait fastidieux et long de dresser ici une liste. Il apparaît que les jeunes sont affectés par un flot de difficultés interactives qui nécessiteraient un dépistage et une prise en charge précoces. Bien qu'il existe de fortes disparités entre les situations, il est clair que l'absence de soutien social influence tous les problèmes.

La commission des prix a été très sensible à l'acuité du thème choisi, mais aussi à la présentation, au contenu et aux qualités scientifiques du travail. En effet, cette thèse de fin d'études ressemble beaucoup à une thèse d'université et sa présentation lui est similaire. Après les chapitres d'introduction et de matériels et méthodes, le mémoire comporte une succession de chapitres spécialisés dont chacun est présenté comme une publication. Un chapitre de synthèse précède la conclusion.

Outre un glossaire, ce travail contient un sommaire détaillé des tableaux et des figures. Les travaux relatifs à la thèse, au nombre de onze, sont présentés en fonction de leur nature (restitution des résultats, communications, publications, mémoires) et Madame Chau est le premier auteur dans neuf d'entre eux. Après une bibliographie de 300 références, sept annexes terminent le travail et présentent la restitution des résultats des élèves, plusieurs résumés de communications et trois textes complets de manuscrits de publications.

Comme je viens de l'indiquer, votre travail, Madame, montre qu'une thèse de fin d'études peut aussi être une thèse de recherche. Bien sûr, il convient que le sujet et l'environnement scientifique du candidat s'y prêtent. Mais cela ne saurait suffire si le doctorant ne se consacre pas, comme il convient, au travail qui lui est demandé, dont il a choisi le thème et dont il bénéficiera par le titre de docteur qu'il utilisera journallement tout au long de sa vie.

Ce sont ces différents aspects que la commission des prix de médecine de l'Académie a voulu récompenser, et, de tout cela, Madame, elle vous félicite vivement.



## PRIX LITTÉRAIRES



Rapports sur le Prix Georges Sadler  
par Mademoiselle Paulette Choné, Madame Françoise Mathieu  
et Messieurs Jean Lanher et François Roth



*Discours d'introduction de Mademoiselle Paulette Choné, présidente de la commission des prix littéraires et attribution du prix spécial hors concours à Monsieur Michel Pernot, pour son ouvrage « Henri III, le roi décrié »*

Le soir de Noël 1913, à la fameuse brasserie Walter, sur la place Stanislas, à côté de l'entrée de la Pépinière, deux journalistes lorrains, Émile Hinzelin et Georges Sadler, décident de fonder une Société Erckmann-Chatrian dans le but de faire connaître en France le sort des provinces annexées et de répandre en Moselle et en Alsace des livres français, notamment les ouvrages d'inspiration républicaine et patriotique d'Erckmann-Chatrian. Le 16 janvier suivant, le Comité était officiellement créé, il avait comme membres d'honneur Barrès et le maréchal Lyautey. Pendant la guerre, la Société devint un organisme d'entraide pour les réfugiés et engagés alsaciens-lorrains et leurs familles.

C'est ainsi qu'en juin 1917, dit-on, un gala réunit 1 200 personnes à la salle Poirel, pendant qu'un ballet d'aéronefs français survolait la ville pour prévenir une attaque aérienne ennemie. Georges Sadler avait 33 ans. Né à Nancy, il avait commencé une carrière de violoniste, mais sa mauvaise santé l'avait fait se tourner vers la littérature. En 1918, il commença à faire paraître un almanach, *Le Messager de Lorraine*, où l'on retrouve les noms d'Albert Lebrun, d'Émile Friant, de Paul-Émile Colin et de Victor Prouvé. Publiciste bouillant, entreprenant, pittoresque, qui avait oeuvré avec sincérité au rayonnement de la Lorraine, Georges Sadler fut le président du Comité Erckmann-Chatrian de 1924 à sa mort en 1958, à Pont-à-Mousson.

Il l'avait dirigé, paraît-il, avec une autorité et des idées très personnelles, mais en sachant s'entourer de personnalités de valeur. Il s'identifia cependant assez à son oeuvre pour penser qu'elle ne saurait pas lui survivre. Il choisit de faire un legs important à l'Académie de Stanislas, qui permet à celle-ci de récompenser de jeunes artistes et des écrivains. Grâce à la générosité de cet original invétéré et probablement insupportable, le prix Sadler est le mieux doté des prix littéraires de notre région.

Georges Sadler, dont le nom ne dit pas grand-chose aux Lorrains, survit à travers ces lauréats. Prudent, il n'avait pas voulu mourir sans mettre dans la poche de son veston la somme correspondant aux frais de ses obsèques. Aujourd'hui, il se retourne peut-être dans sa tombe du cimetière de Préville. Précis, il déclarait dans sa donation que le prix devait aller à un ouvrage en prose. Aurait-il imaginé qu'exactement 100 ans après le commencement de la première guerre mondiale, son prix pût récompenser un ouvrage écrit en prose allemande ? Et en outre trois autres livres, en français ceux-là.

Le jury du prix littéraire Sadler commence à l'automne ses échanges au sujet des ouvrages - en prose, redisons-le - parus au cours des deux années écoulées, écrits sur des sujets lorrains ou bien par des Lorrains, ou des auteurs résidant en Lorraine. Ces conversations dessinent peu à peu des choix, dans un dialogue et un sentiment d'entente amicale qui rendent superflu le vote secret. Cette année, nous avons regretté de ne pouvoir récompenser un ouvrage de fiction. L'exigence de qualité a donc bénéficié à d'autres genres. Et nous avons décidé, sur l'avis enthousiaste du plus sage d'entre nous, le Dr Hachet, et de l'écrivain Michel Bernard, lauréat de 2012, d'accorder un prix à notre voisin Stefan Woltersdorff, qui a écrit en allemand un guide de la Lorraine, une magnifique leçon de littérature européenne que tous nous aurions aimé avoir écrite, dans notre belle langue française ou dans une autre.

Mais nous avons fait encore un autre choix qui n'allait pas de soi car il supposait la transgression exceptionnelle d'une règle : dans notre sélection brillait particulièrement le livre sur le roi Henri III de notre confrère Michel Pernot, associé-correspondant, originaire d'Épinal, qui fut maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Nancy avant de se retirer à Clermont-Ferrand. Auteur de nombreux ouvrages sur les XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, Michel Pernot, balayant les visions idéologiques partiales, porte un regard neuf sur l'un des rois les plus décriés de notre histoire. Avec une érudition impeccable et dans une langue limpide et alerte, il comble le lecteur spécialiste ou non, par des analyses nuancées autant que par des récits. Aussi notre jury a-t-il décidé de reconnaître par un prix spécial ce livre de maturité, médité et réfléchi. Avec un seul regret, que notre confrère, notre ami, notre ancien maître ne soit pas parmi nous.

*Messieurs Gérard Coing et Pierre-Edouard Wagner, pour leur ouvrage « La Cathédrale Saint-Etienne de Metz », par Monsieur Jean Lanher*

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de lire ici le rapport, établi par notre confrère Patrick Corbet, de l'ouvrage qui a mérité le Prix Littéraire Georges Sadler 2013-2014.

Rapport sur l'ouvrage de P. Ed. Wagner, *La cathédrale Saint-Etienne de Metz, des origines à nos jours*, Ville de Metz-Serge Domini éd., 2012, ISBN 978 2 35475 061 9, prix non indiqué.

Le livre de Pierre-Edouard Wagner sur la cathédrale de Metz se présente comme un superbe ouvrage d'art, d'un grand format carré, inséré dans une luxueuse jaquette cartonnée. Le contenu est à l'avenant : une très riche illustration en couleurs, parfaitement mise en pages, avec de magnifiques photographies de Gérard Coing, photographies d'architecture ou encore de pages de manuscrits souvent conservés à la Médiathèque de la ville. L'ivoirerie des IX<sup>ème</sup>-X<sup>ème</sup> siècles et le vitrail (de Valentin Bousch à Marc Chagall) sont aussi particulièrement exploités, pour le plus vif plaisir du lecteur.

Long d'un peu moins de 200 pages, le volume est fermement structuré en trois parties, les deux premières un peu plus longues (70 pages environ). Elles s'attachent en premier lieu au contexte historique et fonctionnel du «grand moustier» messin, puis à la construction de l'édifice actuel, enfin à la vie de la cathédrale dans les derniers siècles. L'exposé, qui voit large, est très complet et sérieux, l'information parfaite, l'écriture sobre et efficace. On referme le livre en ayant saisi les particularités de la cathédrale messine, à l'histoire complexe et heurtée, et malgré tout achevée et séduisante même dans ses irrégularités. Pierre-Edouard Wagner, tout spécialement, fait comprendre avec clarté le si original étagement de la nef, avec ses immenses fenêtres hautes, qui surprend le visiteur des cathédrales de Champagne, de Picardie et d'Ile-de-France. Comme on s'en doute, les avatars subis par le bâtiment à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, au temps de l'annexion et après, font l'objet de très bonnes pages, développées comme il le convient, avec des jugements équilibrés. A noter, en fin de volume, un court mais plaisant florilège de traditions, de légendes et de récits relatifs à divers épisodes marquants du passé de la cathédrale.

Il est clair que l'ouvrage est une réussite. Par son illustration éblouissante (nous songeons aux vertigineuses photographies du voûtement, p. 78 à 83, ou, mieux encore peut-être, aux clichés des cartons des vitraux de Valentin Bousch, p. 134-141), le volume s'élève au rang d'excellent instrument de travail. Par le soin de sa rédaction et ses qualités d'exposition, le texte s'impose comme le guide le plus accompli sur l'église-mère du diocèse nord-lorrain.

J'ajouterai, cher Monsieur Wagner, que vous avez été à la Faculté des Lettres à Nancy l'un des derniers élèves du Doyen Jean Schneider, le messin, dont vous avez suivi l'enseignement d'Histoire du Moyen Age. Une raison de plus de vous féliciter pour ce bel ouvrage qui porte ainsi la marque de nos deux cités lorraines de Metz et de Nancy, du sillon lorrain, une formule lourde d'histoire et de modernité.



*Monsieur Eric Freysselinard, pour son ouvrage « Albert Lebrun, le dernier président de la II<sup>ème</sup> République », par Monsieur François Roth*

Enfin un livre informé sur le président Albert Lebrun, un livre qui dépasse les clichés et les jugements rapides et superficiels. Eric Freysselinard, arrière petit-fils du président Lebrun, a exploité de riches documents familiaux, parmi lesquels se détache le journal manuscrit tenu pendant 57 ans de 1890 à 1947 par Marguerite Lebrun, la femme du président. Au delà des discours un peu conventionnels de l'homme public et du président, apparaît un homme simple et discret, bon époux et proche de la famille ; il est soucieux de remplir avec le plus de conscience possible les mandats et les charges qui lui furent confiés par le suffrage universel et ses collègues du parlement.

Sa culture scientifique lui permet de prendre en charge des questions auxquelles la plupart de ses collègues sont étrangers.

L'apport de cette biographie est intéressant à un triple niveau : elle éclaire d'abord quarante ans de politique (1900-1940) dans le Pays-Haut et le département de la Meurthe-et-Moselle dont il a longtemps présidé le conseil Général ; elle apporte ensuite une contribution à l'histoire du centre gauche et de l'Alliance Démocratique, formation politique à laquelle Lebrun a longtemps appartenu avec Poincaré et Barthou ; elle est enfin une réflexion sur l'exercice du pouvoir puisque Lebrun a exercé les charges les plus élevées de l'Etat républicain : plusieurs fois ministre, président du Sénat et enfin 8 ans président de la République. A l'Elysée, Lebrun a été respectueux des usages au point d'être parfois paralysé. Grâce aux documents familiaux inédits dont l'auteur a bénéficié et qui sont largement cités, on comprend mieux pourquoi le respect scrupuleux de la légalité a empêché Albert Lebrun d'agir dans les circonstances tragiques de juin-juillet 1940. Le livre d'Eric Freysselinard n'est pas une tentative de réhabilitation ; l'auteur sait prendre la distance nécessaire, c'est plutôt une réévaluation d'un honnête homme qui n'a pas trouvé en lui les ressources nécessaires pour se hisser à la hauteur des événements imposés par l'histoire et d'incarner la France. Il est loin d'avoir été le seul : les présidents Herriot et Jeanneney n'ont pas agi autrement !

Pour son apport à l'histoire politique et nationale, pour la découverte d'une personnalité longtemps dépréciée et mal connue, l'Académie de Stanislas a jugé que ce livre répondait à toutes les exigences du prix Georges Sadler.



*Monsieur Stefan Woltersdorff, pour son ouvrage « Literarisches Lothringer. Spaziergänge mit Dichtern und Denkern Europas », par Madame Françoise Mathieu.*

Votre ouvrage, Monsieur Stefan Woltersdorff, écrit en langue allemande et intitulé « Literarisches Lothringer » est extrêmement original. Habitant la frontière (vous vous partagez entre Wissembourg et Kehl), vous avez déjà publié plusieurs travaux sur l'Alsace. Ce livre que vous dédiez à votre grand oncle, tué à 21 ans en 1918 à Verdun, s'ouvre sur une citation de Maurice Barrès évoquant les deux civilisations - la latine et la germanique - luttant pour la possession des territoires et des êtres.

Dans une belle introduction, vous évoquez le passé douloureux de la Lorraine, son unité retrouvée en 1945, et sa merveilleuse mission après la guerre : la création de l'Union Européenne sous l'impulsion du grand lorrain Robert Schuman. En une image que j'ai beaucoup aimée, *Kernland*, vous nous faites sentir combien la Lorraine est au cœur de l'Europe.

Votre texte, très agréable, est une promenade littéraire et culturelle qui divise la Lorraine en 6 parties. Tout d'abord le Nord-Est germanophone : Bitche, Saint-Avold, puis le cœur de la Lorraine : Sarrebourg, Dabo, Lunéville, Nancy, où vous évoquez très clairement les trois secteurs historiques de la ville. C'est ensuite Metz, la métropole, où vous distinguez le quartier allemand et le quartier français. Après cela, vous nous emmenez dans la terre douloureuse et sanglante des combats, région marquée par les guerres : Gravelotte et bien sûr Verdun, lieu auquel vous consacrez de nombreuses pages ; vous rapportez les textes de Maurice Genevoix, Bernard Clavel, Jean Giono et du côté allemand Ernst Jünger, Ernst Toller, Arnold Zweig etc.

De là, nous partons vers ce que vous appelez « les lieux de transit » au sud-ouest : le Barrois, Commercy, Domrémy, et nous terminons notre périple par le sud-est et les villes d'eaux : Plombières, Vittel, Contrexéville, les Vosges, pour culminer sur le Donon, et le Götterberg (la montagne des dieux). Après cette promenade, vous nous offrez un survol chronologique des hommes de lettres ayant décrit la Lorraine.

Le charme de votre ouvrage est tout-à-fait particulier ; loin d'être un guide purement touristique, il permet au voyageur de se sentir toujours

« accompagné », de découvrir chacun de ces lieux en compagnie de penseurs, d'artistes, d'écrivains, de personnalités historiques qui l'ont précédé dans sa visite. Chaque endroit prend alors pour le voyageur, une dimension unique.

Vous nous offrez des documents variés : textes littéraires, anecdotes, légendes, correspondances, photos, anciennes lithographies et de petits encarts qui apportent encore des détails supplémentaires. Vous adressant à vos compatriotes, vous faites appel, bien sûr, à de très nombreux écrivains, artistes, poètes : Goethe, Fontane, Büchner, Eschenbach, jusqu'à Ernst Jünger et Wolfgang Koeppen. Mais votre ouvrage est nourri de nombreux textes français : Rabelais, Montaigne, Montesquieu, Voltaire, George Sand, Sainte-Beuve, Martin du Gard, Sartre... sans oublier Patricia Kaas et Jack Lang. Toutes ces figures ayant séjourné ou travaillé en Lorraine sont présentées avec précision.

Le texte est émaillé d'anecdotes, non dénuées d'humour : tel « le Sonnet de Rimbaud » se moquant de Napoléon III. On sourit aujourd'hui en lisant que lors de sa visite à Nancy en 1802, Johann Gottfried Seume admire non seulement les parcs de Nancy mais aussi le bilinguisme des Nancéiens : les enseignes des auberges comportaient naturellement les deux langues. Vous nous rappelez ainsi habilement que jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la Lorraine était un lieu où les êtres et les cultures circulaient aisément. Avec finesse, vous opposez Verlaine, qui dans son « Ode à Metz » (1892) pleure le sort de sa ville après 1870, au roman de Mungenast et de Polly Maria Höfler, née à Metz, qui comme beaucoup d'Allemands, doivent quitter à regret la ville à la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. L'angliciste que je suis, a beaucoup apprécié vos allusions à Defoe, illustré par Louis François au 19<sup>ème</sup> siècle, à Dos Passos, infirmier sur la Voie Sacrée et à G.B. Shaw à propos de Jeanne d'Arc.

Tous les membres de la Commission des Prix Littéraires ont beaucoup apprécié votre ouvrage qui arrive à point, au moment même où nous allons commémorer le centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Votre travail nous a profondément séduits : vous avez su marier harmonieusement les références culturelles au charme et à la saveur des contrées décrites. Nous exprimons seulement le souhait que votre séduisante promenade à travers la Lorraine soit bientôt traduite et publiée en langue française, contribuant ainsi à approfondir encore la connaissance et l'estime mutuelles entre Français et Allemands.

C'est au nom de l'Académie de Stanislas et avec ses félicitations que je vous remets ce prix Georges Sadler, cher Monsieur Woltersdorff.

## PRIX ARTISTIQUES



### Rapports sur le Prix d'Architecture par Madame Christiane Dupuy-Stutzmann et Monsieur Bernard Guidot

*attribué à Monsieur Thibaut Rosette et à Mademoiselle Morgane Colas*

*Thibaut Rosette, rapport présenté par Madame Christiane Dupuy-Stutzmann*

Au nom de l'Académie de Stanislas, je voudrais tout d'abord remercier la Caisse d'Epargne qui dote ce prix d'Architecture dont notre éminent confrère le Professeur Henri Claude est à l'origine. Je voudrais également souligner la qualité exceptionnelle des projets qui nous sont présentés, chaque année, par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

Ce prix ayant été partagé en deux, je commencerai par Thibaut Rosette qui nous a proposé dans son projet de fin d'études, suivi par Daniel Rémy et Felice Fanuele, « L'extension de l'Opéra national de Lorraine sur le site du Bastion de Vaudémont ».

Sujet qui, en tant que cantatrice, ne pouvait que m'intéresser, mais dont la lame à double-tranchant, pouvait trouver des failles en cas d'erreurs, dues par exemple, à une recherche insuffisante des différentes caractéristiques de ces métiers de l'Art lyrique, qui regroupent de nombreuses compétences artistiques et techniques. Mais, vous avez, bien au contraire, parfaitement compris les particularités de cet outil de travail que représente une scène lyrique.

Revenons maintenant à votre parcours. Je pourrais le résumer en disant qu'il est exemplaire. Votre vocation d'architecte ne date pas d'hier, puisque vous l'aviez en tête depuis votre plus jeune âge. Originaire de Vitry-le-François où réside et travaille votre famille, vous venez à Nancy où vous êtes formé et diplômé à l'ENSA.

Aujourd'hui, à l'âge de 24 ans, vous avez franchi toutes les étapes de vos études avec brio. Vous passez, de plus, une année à Florence, pour compléter votre formation. Puis, vous effectuez des stages chez des architectes de Saint-Dizier et Nancy où vous apprenez la réalité de votre métier. Vous voyagez beaucoup, ce qui contribue encore à compléter votre formation.

Votre participation aux vendanges en Champagne et en Beaujolais, vous donne un peu de moyens financiers pour parfaire vos études.

Vous aimez le cinéma français des années 80, notamment les films avec les dialogues mémorables de *Marcel Audebert* dont vous savourez l'humour à la française. Vous aimez le rugby, le tennis et la boxe, mais vous êtes surtout un excellent joueur de billard américain.

Votre prochaine étape consiste à écrire un mémoire sur le sujet des prisons qui vous tient à cœur et dont vous vous demandez comment de simples murs peuvent punir, briser et changer ou non des hommes en les incarcérant ? Vaste sujet qui peut sans doute déboucher sur une nouvelle manière de concevoir un bâtiment plus propice à la réparation des âmes, contrairement à tout ce qui a été fait jusqu'à présent.

Mais j'en viens maintenant à votre projet « d'extension de l'Opéra national de Lorraine sur le site du Bastion de Vaudémont » qui a été présenté au jury de l'Académie et qui vous a valu votre distinction.

Après avoir visité les lieux et entendu le directeur de l'Opéra déplorer certains problèmes d'ordre matériel, dus au fait que la maison d'Opéra ne dispose que d'une seule et même scène pour y répéter tous les spectacles, vous envisagez de construire une seconde scène, identique à la scène originale qui permet immédiatement de fournir un outil de travail performant, au personnel technique et artistique. L'enjeu qui est visé dans votre projet, est d'améliorer le fonctionnement de l'Opéra en termes de répétitions.

Vous utilisez l'espace libre qui est celui du bastion de Vaudémont dont la masse construite sert aujourd'hui de parking contre le parc de la Pépinière. La scène miroir - double de la scène originelle - coulisse astucieusement vers le bâtiment existant. Les deux scènes communiquent par leur largeur et un total de quatre blocs de béton se positionnent dans l'enclos pour y ajouter d'autres lieux de répétition pour l'orchestre, les chœurs et la danse.

Vous proposez même des studios de travail individuel, un bloc technique, le tout relié par un patio qui laisse respirer l'ensemble des éléments.

Vous n'avez pas oublié l'acheminement des décors et leur stockage, en utilisant l'arrière-scène pour créer un dernier niveau avec le bâtiment administratif dédié à l'Atelier de couture.

Hornecker, l'architecte qui a conçu ce «Palais Hornecker», s'était fixé comme contrainte de respecter les bâtiments d'Emmanuel Héré et l'harmonie de l'ensemble des éléments de la Place Stanislas. En supprimant le bâtiment de décors, vous le révélez tel qu'il était, il y a un siècle. Vous créez une nouvelle façade à l'échelle de la ville dans le quartier, dans le respect de la Place et de l'axe royal de la rue Ste Catherine.

Vous avez su, à merveille, utiliser les possibilités du site tout en respectant la richesse de ce patrimoine.

L'Académie de Stanislas se joint à moi pour vous adresser toutes nos félicitations et vous souhaiter une brillante carrière qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

### *Morgane Colas, rapport présenté par Monsieur Bernard Guidot*

Les qualités de Mademoiselle Colas apparaissent d'abord à la lecture de son curriculum vitae : elle est titulaire d'un baccalauréat scientifique spécialisé en mathématiques obtenu en juin 2007 (mention Très Bien). En juin 2010, elle obtient un Diplôme d'études en architecture (valant grade Licence) à l'ENSA de Versailles. De 2011 à 2013, elle prépare, à l'Ecole d'Architecture de Nancy, un Master (Le domaine d'étude est «Architecture, Histoire et Patrimoine»). Le point d'aboutissement est, en juillet 2013, un Diplôme d'Etat d'architecte. Son année 2013-2014 est consacrée à la préparation du Master 2 (Droit du Patrimoine : droit, économie et gestion des Collectivités territoriales). L'expérience professionnelle de Morgane Colas est déjà indéniable : en 2004, stage d'observation dans une agence d'architecte ; en 2008, stage dit « ouvrier » dans une entreprise de maçonnerie et taille de pierre ; en 2009, collaboratrice d'architecte (A chaque fois, à Blois). On citera aussi, plus récemment (en 2011), un stage de master au Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre-et-Loire à Tours et, en 2012, un poste d'agent vacataire, dans ce même Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre-et-Loire à Tours.

Morgane Colas s'est intéressée à la transmission du patrimoine et le projet qu'elle a présenté au Jury correspond à une pratique de la restauration dynamique qui s'appuie sur une doctrine, une véritable philosophie associant le respect des œuvres du passé et la volonté de procéder à un nouvel acte créateur. La responsabilité d'un architecte est engagée vis-à-vis de tout édifice ancien, notamment si ce dernier est chargé d'histoire. Il ne s'agit pas seulement de conserver une structure ancienne, mais de se pencher sur de nouveaux usages adaptés à la demande contemporaine. Mademoiselle Colas a choisi l'abbaye bénédictine romane de Bois-Aubry, en Touraine (classée monument historique en 1944). Cette abbaye a existé dès le XII<sup>ème</sup> siècle, mais a subi de graves

détériorations au fil des temps. Il s'agit d'y implanter un centre de recherche notamment consacré à l'arboriculture et singulièrement à la pomologie. La continuation d'une activité agricole est en harmonie avec la règle de saint Benoît qui privilégiait ce type d'activité. Dans cet esprit, une association est chargée de l'accueil du public et des animations.

L'objectif principal est de rendre lisible l'ensemble du site. De nouveaux volumes remplissent les lacunes qui existent. Le contraste d'écriture aboutit à une mise en relief des éléments construits. Les apports nouveaux à l'ouvrage ancien respectent l'harmonie de l'ensemble et tous les principes mis en exergue dans la *Charte de Venise* (Traité issu du grand Congrès international des Architectes des Monuments historiques qui s'est réuni à Venise, du 25 au 31 mai 1964). L'emploi du matériau ne saurait être négligé : la structure, en kerto (bois lamellé-collé), est couverte, alternativement, par des panneaux de bois ou de verre. Dès lors, la lumière peut jouer le rôle qui lui est habituel dans toute construction.

Le Jury a apprécié à sa juste mesure les qualités d'exposition et les convictions créatives de Morgane Colas (elle s'est appuyée sur de nombreuses photographies et sur des dessins techniques, a fait passer un document explicatif très précis et a commenté une maquette suggestive). Par ailleurs, sa culture, sa sensibilité et ses connaissances ont donné un relief indéniable à la défense du projet.

Mademoiselle Colas, vous avez très brillamment représenté l'Ecole à laquelle vous appartenez. Je vous en félicite. Au nom de l'Académie de Stanislas, je suis très heureux de vous remettre ce Prix d'Architecture.



## Rapports sur le Prix Henri Galilée, par Madame Francine Roze

*attribué à Madame Sylvie Antoine et Monsieur Noël Varoqui*

Cette année, ce sont deux lauréats qui se partagent le prix artistique Henri Galilée. Deux candidats aux profils et aux parcours différents, deux candidats qui n'appartiennent pas à la même génération, mais deux artistes lorrains confirmés, comme veulent en témoigner les courtes lignes qui suivent.

*Le premier lauréat s'appelle Noël Varoqui.*

Il est né à Saint-Avoid, en Moselle. Diplômé de l'Ecole nationale Supérieure d'Art de Nancy et de l'Académie des Arts Plastiques de Munich, il vit et travaille

à Dourd'hal, commune rattachée à Saint-Avold. Ce jeune artiste a donc choisi d'exercer son art sur les lieux mêmes de son enfance.

Il s'y consacre pleinement, comme en témoigne son « book » déjà riche de beaucoup d'expositions, qui toutes s'inscrivent dans une démarche originale qu'il définit lui-même comme étant empreinte, je le cite, « des notions de temporalité, de variabilité et d'intériorité ». « Toutes mes toiles, dit-il, sont des peintures de vanité ».

Dans cette démarche, Noël Varoqui voue une véritable prédilection aux plis qu'il décline à l'infini dans nombre de ses œuvres. Pour lui, je le cite encore, le pli est constitutif de toutes choses. Il est le moyen pour figurer le corps. Son aspect charnel met en relief la précarité de la condition humaine. Instable, éphémère et délicat, le pli incarne le temps qui s'écoule, le corps qui se meurt. L'écriture de l'œuvre de Noël Varoqui traduit ce concept : les drapés y sont omniprésents, suggérant le corps, l'absence de corps, et parfois même la mort, dans une courte palette de blancs, de gris et de bruns. Pour autant, ce travail ne manque pas d'humour et c'est ce qui le rend attachant.

### *Le second lauréat est une lauréate*

Sylvie Antoine est née à L'Isle-Adam, en Ile-de-France. Mais elle a grandi dans les Vosges, à Gérardmer, au contact d'une nature généreuse qui a nourri son sens artistique. Après des études à l'Ecole de l'Image d'Epinal, puis à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Nancy, elle ouvre à Nancy un atelier aux allures de laboratoire d'expérimentation, dont les pinceaux et les crayons seraient les éprouvettes.

De ce cliché un peu simple, on retient surtout les trois éléments qui fondent tout l'art de Sylvie Antoine : des à-plats, de la couleur, beaucoup, et de l'émotion, encore plus. Tout est prétexte à émotion, en effet, pour Sylvie Antoine : le petit objet du quotidien que personne ne remarque jamais. En effet, des épiluchures de clémentines savamment scannées, elle invente des formes aussi belles que des calligraphies chinoises. Les trous du gruyère, elle les transpose en relief sur du papier Canson comme des bulles d'air en suspension. De ces humbles éléments de la vie de tous les jours qui la fascinent, elle tire d'incroyables séries aux allures d'idéogrammes. Des séries extravagantes, faites de petits riens, colorées et vivantes.

Elle ne prétend rien révolutionner, dit-elle. Elle souhaite juste, je la cite, « reformuler la nature morte sous forme de séries ».

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette artiste fine et discrète, virtuose des pigments et de la couleur : qu'elle enseigne l'Art Contemporain à l'IUT

Charlemagne de Nancy et qu'elle transmet sa passion des couleurs dans des ateliers pour les enfants. Que son œuvre, riche, varié et lumineux, s'inscrit dans la peinture, certes, mais aussi dans des techniques variées comme la photographie, la photocopie, le scannachrome, le dessin, la vidéo... pour le plus grand plaisir des yeux et du cœur.

J'ai donc le plaisir, au nom de notre Compagnie, de remettre le prix Galilée à ces deux artistes, si différents l'un de l'autre, et pourtant si semblablement ancrés dans la vie quotidienne. Je voudrais les féliciter et les remercier pour l'émotion qu'ils nous procurent à travers leur travail.



## Rapport sur le Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux-Arts par Mademoiselle Paulette Choné

*attribué à Monsieur Cyril Faucher*

Cyril Faucher a toujours aimé dessiner. Songer à en faire un métier, quand on est en classe de seconde, c'est déjà beaucoup. Cyril Faucher aime à parler de son professeur au lycée de Pont-à-Mousson, grâce à qui il a entrevu la possibilité de devenir graphiste, d'entrer à l'école des Beaux-arts de Nancy et de commencer à réaliser son rêve, l'initiation à la communication graphique. Progressivement, il entrevoit autre chose : au travers et au-delà de la maîtrise technique, de la familiarisation avec tous les domaines de la chaîne graphique, de l'approfondissement de sa réflexion sur l'information visuelle, il découvre ou redécouvre le désir de l'expression artistique dans une dimension personnelle et poétique.

Il évoque ce tournant avec une certaine timidité, avec modestie. La timidité se fait oublier quand par exemple il déplie, déploie avec soin et fierté ce qui ressemble à une affiche textile et qui se révèle un précieux et unique écrin pour de petits livres réalisés d'après les albums xylographiques de Hokkai Takashima, le peintre et botaniste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dont la personnalité et l'oeuvre avaient marqué Émile Gallé, Camille Martin et René Wiener.

C'est au Japon que Cyril Faucher a reçu la nouvelle de la distinction et de l'encouragement que l'Académie de Stanislas lui accorde aujourd'hui et lui renouvellera encore deux fois s'il poursuit ses études, comme nous le souhaitons. À Kanazawa, ville jumelée avec Nancy, il a passé trois mois à la fin de l'année 2013, dans le cadre d'un échange en *communication design* dont il a été le premier élève de Nancy à bénéficier.

Avec une attention minutieuse à la subtilité d'une civilisation dont il accepte qu'elle le déconcerte entièrement avant de s'en approprier les traits qui sont le mieux en résonance avec sa propre sensibilité, il revient vers sa préoccupation, la nature de l'original, du geste et du singulier. Ainsi une nouvelle de Tanizaki lui inspire-t-elle un superbe livre d'artiste. Comment inverser la relation traditionnelle entre le dessin, qui suppose un temps d'exécution et qui est unique, et sa reproduction imprimée par quelque technologie que ce soit, qui est quasi-immédiate et multiple ? Cyril Faucher est passionné par l'aura de l'oeuvre singulière, lorsque la beauté du papier, le grain et les accidents de la pierre noire retrouvent les séductions et les écueils de l'imitation, la plus ancienne question de l'histoire des arts.



## Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Madame Françoise Mathieu

*attribué à Monsieur Lucas Dietsch*

En la personne de Lucas Dietsch, (que vous aurez le bonheur d'entendre), auquel nous destinons la Bourse Sadler - Conservatoire, j'ai le plaisir de vous présenter un candidat absolument exceptionnel.

A l'âge de 7 ans, il débute la clarinette (l'instrument qu'adorait Mozart), ses parents sont très amateurs de musique, mais le choix de son instrument est personnel. Il travaille dans la classe de Philippe Moinet (clarinettiste solo de l'orchestre symphonique de Nancy et membre de l'Ensemble Stanislas) où, en 2011, il obtient le Certificat de Fin d'Etudes avec la mention Très Bien, à l'unanimité.

Cependant, ses études musicales ne se limitent pas à sa seule clarinette, il obtient brillamment et très rapidement les 4 unités de valeur de formation musicale : Culture musicale, Orchestre, Musique de chambre, Instruments à vents et à percussion ; toutes avec la mention Très Bien, ce qui est absolument exceptionnel ! En 2012, c'est à nouveau avec une mention Très Bien à l'unanimité qu'il réussit son Diplôme de Fin d'Etudes Musicales de musique de chambre.

Au printemps 2013, Lucas Dietsch révèle toute la maturité et le talent qui sont les siens : en mai, il obtient magnifiquement son 1<sup>er</sup> prix de clarinette, le fameux Diplôme de fin d'études de clarinette avec la mention Très Bien - et un mois plus tard, en juin 2013, cet excellent élève du Lycée Chopin, réussit son Baccalauréat - série scientifique, spécialité physique - avec également la mention

Très Bien. Vous voyez quelles remarquables qualités possède cet étudiant que nous récompensons aujourd'hui !

Ses activités musicales ne se limitent pas au seul Conservatoire de Nancy. Il participe également à Courchevel à des stages « Master classes » très formateurs auprès de Florent Héau, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et aussi à des tournées de l'orchestre des jeunes de la coopération musicale de la Grande Région – et là, il s'est familiarisé avec la musique de Gershwin, ou la musique argentine, sous la direction de différents chefs.

Il fait partie également de groupes musicaux variés : musique juive, *brass band*, fanfare professionnelle. Avec des amis, il a formé un groupe de musique de chambre qui joue régulièrement et qui a monté, avec succès, en 2013, un spectacle musical, sorte de voyage à travers des œuvres musicales, sur une composition d'Olivier Dartevelle.

Mais, n'oublions pas le jazz : la formation qu'il a créée : « Jazz Crew », a été sélectionnée pour jouer au « Galaxy » d'Amnéville ainsi qu'à « Nancy Jazz Pulsations » en 2013.

Les qualités musicales de Lucas Dietsch ont été spécialement remarquées puisque depuis 2 ans, il est parfois appelé à participer à l'orchestre symphonique de Nancy ; il a même prêté son concours à la représentation de « Macbeth » à l'Opéra en février 2013. En musicien complet, il s'intéresse également à la pratique d'autres instruments dont le piano et le saxophone.

Actuellement, Lucas Dietsch est en 4ème cycle et poursuit intensivement ses études en perfectionnement avec Olivier Dartevelle (le célèbre clarinettiste soliste de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg) et en clarinette basse avec M. Zimmermann au Conservatoire de Nancy. Il est également en 1ère année de Licence en Musicologie à l'Université de Lorraine où il suit, entre autres, des cours d'Analyse, d'Harmonie, d'Histoire de la musique etc.

Bien sûr, son objectif principal est d'entrer au Pôle Supérieur de Paris dans la classe de Florent Héau, concours qu'il tentera dès mars 2014.

Nous sommes très heureux, cher Lucas, de vous remettre cette Bourse Sadler, qui, nous l'espérons, vous aidera à atteindre votre but. En vous adressant toutes nos félicitations pour votre magnifique parcours musical et culturel, nous vous exprimons nos vœux chaleureux pour votre future carrière.

**Intermède musical**  
**présenté par Christiane Dupuy-Stutzmann**



**avec la participation des Lauréats**  
**du Conservatoire de musique de Nancy**  
**Boursiers de l'Académie de Stanislas**

Duo Clarinette et Harpe  
« *Canzonetta* » de Gabriel Pierné  
par *Lucas Dietsch* (clarinette) et Léo Doumène (Harpe)

Deux études de Paul Harvey sur des thèmes de George Gershwin  
« *Summertime* » et « *It Ain't necessarily so* »  
par Lucas Dietsch (clarinette)





## PRIX SUZANNE ZIVI



### **Rapports sur le Prix Suzanne Zivi, par Monsieur Etienne Criqui attribué à Madame Gaëlle Marti et à Monsieur Samuel Ferey**

#### *Gaëlle Marti*

Gaëlle Marti, 34 ans, est Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy.

Diplômée de l'IEP de Strasbourg en 2000, Gaëlle Marti a obtenu une Maîtrise en Droit des affaires à Nancy en 2002, puis elle a poursuivi ses études au Centre Européen Universitaire de Nancy où elle a obtenu en 2003, à la fois le Diplôme d'Etudes Supérieures Européennes en sciences juridiques et politiques avec mention Très bien et major de promotion, et le DEA de Droit communautaire également avec mention Très bien et major de promotion. Elle a entrepris alors une thèse de Doctorat en Droit public, spécialité Droit communautaire, sous la direction du Professeur Ritleng intitulée : « Le pouvoir constituant européen ». Cette thèse magistrale et monumentale (près de 900 pages) a été menée à bien en moins de 5 ans et soutenue en 2008. Elle a obtenu le prix de thèse et a été publiée en 2011 chez Bruylant.

Après avoir été 3 ans allocataire-moniteur à la Faculté de Droit de Nancy, Madame Marti a été ATER pendant 2 ans, puis Assistante de justice à la Cour Administrative d'Appel de Nancy, tout en étant Chargée de cours à la Faculté de Droit, au Centre Européen, ainsi qu'à Sciences-Po Paris (où elle assure depuis 2008 des conférences de méthode sur le Droit de l'Union européenne ainsi qu'un séminaire sur l'Europe en anglais). Depuis 2010 elle est Maître de Conférences de Droit public à Nancy et est actuellement candidate à l'agrégation de Droit public.

Gaëlle Marti est spécialisée en droit européen et travaille principalement sur la nature juridique de l'Union européenne et sur l'articulation entre les ordres juridiques internes et européen. Questions qui sont au cœur de la problématique européenne aujourd'hui. Ce qui ne l'empêche pas de bien maîtriser aussi le droit administratif qu'elle a enseigné et notamment le droit des étrangers dont elle est également spécialiste.

Outre sa thèse, Madame Marti a participé à 9 ouvrages collectifs (dont un à paraître en 2014 sur « Le fait religieux en droit public » qu'elle co-dirige). Elle a publié en outre 4 articles et 8 commentaires de jurisprudence. Elle assure 2 chroniques régulières au *JCP* (dont celle sur le droit des étrangers) et une dans l'*Annuaire de droit européen*. Elle a déjà présenté des communications dans une quinzaine de colloques en France ou à l'étranger (dont 4 pour la seule année 2013).

Madame Marti siège au Conseil du laboratoire IRENEE ainsi qu'au Conseil du Pôle scientifique « SJPEG » de l'Université de Lorraine. Elle est par ailleurs Co-responsable du Master 2 « Droit de la construction européenne » du Centre Européen.

Gaëlle Marti est une jeune enseignante très prometteuse destinée à devenir très rapidement Professeur des Universités. Son parcours brillant, son jeune âge, la qualité exceptionnelle de ses travaux, lui valent d'obtenir le prix Zivi.

### *Samuel Ferey*

Samuel Ferey, 37 ans, est Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy.

Après 3 années en classe préparatoire « Lettres », Samuel Ferey s'est orienté vers une licence de droit, puis un DEA de philosophie du droit. Il a également obtenu un DEA d'épistémologie économique, ce qui lui a permis d'entreprendre une thèse de doctorat en Sciences économiques soutenue à l'Université Paris I en 2004 : « Histoire et fondements de l'analyse économique du droit ». Ce travail a été couronné par le prix de thèse Gaétan Pirou en Sciences économiques (prix de la Chancellerie de Paris) en 2005, ce qui a permis de faire publier la thèse chez Bruylant.

Après avoir été 3 ans allocataire de recherches à Paris I, puis 2 ans ATER, toujours à Paris I, il a été recruté à la Faculté de Droit de Nancy comme Maître de Conférences en Sciences économiques en 2006.

Samuel Ferey est spécialisé dans l'économie du droit et l'histoire de la pensée économique. Ses travaux de recherche s'intéressent à la manière dont on peut appliquer l'analyse économique au droit.

Outre sa thèse, le candidat a publié un ouvrage (en co-direction avec le Professeur Bruno Deffains) qui présente le rapport final d'une mission commandée par le Ministère de la Justice ; 4 chapitres d'ouvrages (dont 2 en co-direction) ; 13 articles dans des revues à comités de lecture (pour la plupart co-écrits avec le Professeur Deffains) auxquels devraient s'ajouter 3 autres à paraître en 2014.

M. Ferey est responsable scientifique d'un projet ANR et il a la responsabilité de la licence, mention « Droit et économie ».

A tout point de vue Samuel Ferey est un très bon enseignant chercheur, déjà confirmé, spécialisé dans un domaine l'économie du droit où il a suivi la trace du Professeur Deffains aujourd'hui Professeur à Paris II.



# GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



## Rapport sur le Grand Prix 2013 par Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont

### *Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine*

La Lorraine, on l'a longtemps méconnu, est riche en espaces naturels de qualité. Ce n'est pas un hasard si on les a redécouverts au moment où périssait l'industrie lourde qui avait fait la gloire de notre province. Après une grande catastrophe, les habitants font l'inventaire des biens qui leur restent. De la même façon, les Lorrains ont retrouvé le goût de leurs paysages et la proximité qu'avaient eu leurs ancêtres pour une faune et une flore que seuls ceux qui ne les connaissent pas considèrent comme banales.

Mais au moment même où l'on redécouvrait ces richesses, on pouvait craindre de les perdre. L'urbanisation galopante, l'industrialisation de l'agriculture, un tourisme sans gêne et mal contrôlé, une pollution généralisée les menaçaient de manière imminente. Il fallait impérativement les protéger, et pour cela, les soustraire aux mécanismes purement économiques, qui les auraient broyées.

Le Conservatoire du Littoral, dont l'action s'était étendue aux rivages lacustres, avait déjà montré le chemin. Des initiatives diverses étaient nées en Lorraine ici et là, qu'il convenait de coordonner et de généraliser : le marais de Pagny-sur-Meuse, avec ses chevaux venus de Pologne et du fond des âges, avait notamment servi de terrain d'expérience. Nos voisins alsaciens ont toujours été à la pointe de l'écologie. Un conservatoire des sites naturels avait vu le jour dès 1976 en Alsace : pourquoi ne pas suivre cet exemple ? La Lorraine a été une des premières régions à le faire et le Conservatoire des sites lorrain a été salué très vite comme une éclatante réussite. Né en 1984, il va fêter bientôt ses trente ans et le prix que nous lui décernons aujourd'hui sera pour lui un magnifique cadeau d'anniversaire.

Depuis l'origine, il a changé de nom et de lieu d'ancrage. Il ne s'appelle plus Conservatoire des sites lorrains, mais Conservatoire des espaces naturels de Lorraine ; la différence est mince, mais significative : la protection d'un site, toujours ponctuel, ne peut se réaliser que si l'on maîtrise un espace d'une superficie suffisante. Ce changement de nom a accompagné l'agrément que le Conservatoire a reçu en 2012, un des trois premiers de France, pour se conformer aux nouvelles lois sur l'environnement, dites Grenelle, dont le décret d'application était paru en octobre 2011. Quant au siège social et administratif, il a changé lui aussi. Né dans le vieux château de Fénétrange, le Conservatoire lorrain a trouvé refuge successivement dans une maison, puis dans l'ancien presbytère de cette ville, avant de s'établir au centre de Sarrebourg, où son personnel a trouvé de meilleures conditions de vie et de travail.

Quelles sont les missions du Conservatoire des espaces naturels de Lorraine ? Elles se définissent sous quatre rubriques. Il œuvre d'abord en faveur d'une meilleure connaissance de la nature en Lorraine ; c'est évidemment le préalable à toute action : comment pourrait-on agir sur une réalité que l'on comprend mal ? Sa seconde mission consiste dans la protection des espaces naturels sensibles et des espèces animales ou végétales qui y vivent, l'un ne pouvant aller sans l'autre. Sa troisième mission, pour laquelle son savoir-faire est reconnu, est de gérer ces mêmes espaces protégés, ce qui veut dire les entretenir et les surveiller. La quatrième enfin consiste à valoriser ces espaces, c'est-à-dire à les faire connaître et apprécier à toute la population.

Un tel programme, vous le sentez bien, ne peut être réalisé sans la mise en place de partenariats nombreux et sans la présence d'une équipe de collaborateurs compétents et motivés. Les partenariats sont d'abord financiers, mais pas seulement. Les sommes mises à la disposition du Conservatoire servent à rémunérer son personnel, à financer son fonctionnement, mais aussi à acquérir les territoires à protéger spécialement, soit par achat simple, soit souvent en concluant des baux emphytéotiques de 18 ans, 33 ans ou davantage. L'argent vient de la Région de Lorraine, de l'Etat, des départements, des municipalités et même de l'Europe pour certains dossiers. Mais les partenariats sont aussi dialogues, échanges de services, partage des tâches, gestion en commun, et j'en citerai seulement comme preuves ceux établis avec des communes, avec l'Office National des Forêts ou avec le Conservatoire des rivages lacustres.

Le CEN de Lorraine emploie actuellement 47 collaborateurs en équivalent temps plein, sans compter les stagiaires étudiants qui viennent s'y former tout en apportant une aide utile. Ils sont répartis sur quatre antennes, pour être plus proches des terrains sur lesquels le Conservatoire opère : elles sont à Sarrebourg, Thiaucourt, Montenach et Gérardmer. Les fonctions de ces collaborateurs

sont très diverses, elles vont des tâches de direction à celles de gardiennage et d'entretien, en passant par tous les chargés d'études. Vous remarquerez que j'ai prononcé le mot d'entretien. Les espaces naturels dont nous avons hérité ne sont pas ceux qu'ont connus nos ancêtres préhistoriques. Les orchidées rares, par exemple, disparaîtraient des pelouses calcaires, si on laissait ces dernières se reboiser spontanément. C'est pourquoi l'antenne de Thiaucourt emploie un berger, chargé de maintenir ces espaces ouverts, grâce à la dent très efficace de ses moutons.

J'espère vous avoir convaincus de l'utilité des actions menées par le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine. Elles sont reconnues sur le plan national, puisqu'il appartient à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, au nombre de 29 et qu'il y joue un rôle de premier plan. Elles sont reconnues par toutes les instances régionales et départementales, qui n'ont jamais refusé de les appuyer. Elles sont reconnues aussi par la communauté scientifique, car toutes les opérations sont montées avec l'aide et se déroulent sous la surveillance d'un conseil scientifique particulièrement qualifié. En présence de telles garanties, l'Académie est fière et heureuse de récompenser aujourd'hui, grâce au concours de la banque CIC Est, en la personne des dirigeants actuels du Conservatoire des espaces naturels lorrains, toutes les équipes qui ont œuvré, depuis trente ans, pour ce qui est déjà une magnifique réussite.